

Infographie : Si la France avait une zone C...

15 juin 2017



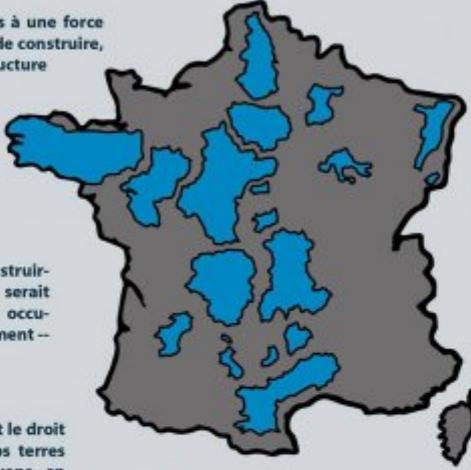
Si la France avait une "Zone C" *

 Vous auriez à demander un permis à une force militaire occupante étrangère afin de construire, réparer ou entretenir toute infrastructure

 Dans 98,5% des cas, ce permis serait refusé sans justification

 Toute infrastructure que vous construiriez ou répariez sans permis serait considérée «illégal» par la force occupante et serait démolie immédiatement – et la démolition serait à vos frais

 La force étrangère occupante aurait le droit de vous expulser et confisquer vos terres afin d'y installer ses propres citoyens, en contravention du droit international



■ Zones A & B
■ Zone C

La loi serait exercée par la force militaire occupante, plutôt que par votre propre police 

Des colons armés auraient le droit de vous terroriser en toute impunité 

Vous n'auriez pas le droit d'exploiter vos ressources naturelles, qui seraient pillées par la force occupante 

Vos mouvements seraient très restreints, rendant chaque déplacement difficile, alors que les colons pourraient se déplacer librement en utilisant des routes ségréguées 

Le seul système de justice serait celui de la force occupante, qui discriminerait systématiquement contre vous plutôt que d'être impartial 

* D'après les Accords d'Oslo de 1995, la Cisjordanie a été divisée en 3 zones : A, B et C. Contrairement aux zones A et B, la zone C, qui couvre 60% de la superficie de la Cisjordanie, est sous plein contrôle israélien. Cependant, selon les Accords d'Oslo, Israël aurait dû restituer le contrôle de la zone C aux Palestiniens en 1997. A ce jour, Israël continue de consolider son contrôle en construisant des colonies illégales, qui occupent maintenant 70% de la superficie de la zone C, tout en expulsant ses résidents palestiniens afin de construire d'avantages de colonies.

#EndTheOccupation



Si la France avait une "Zone C" *



Vous auriez à demander un permis à une force militaire occupante étrangère afin de construire, réparer ou entretenir toute infrastructure



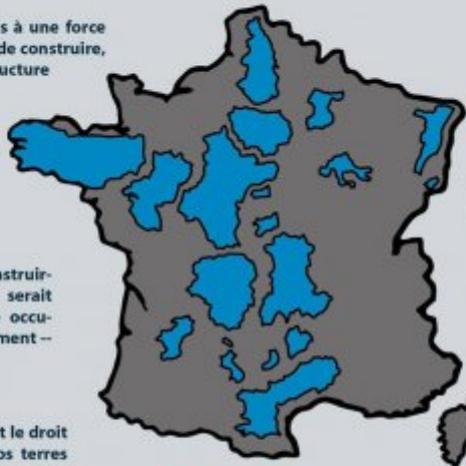
Dans 98,5% des cas, ce permis serait refusé sans justification



Toute infrastructure que vous construiriez ou répareriez sans permis serait considérée « illégale » par la force occupante et serait démolie immédiatement -- et la démolition serait à vos frais



La force étrangère occupante aurait le droit de vous expulser et confisquer vos terres afin d'y installer ses propres citoyens, en contravention du droit international



■ Zones A & B
■ Zone C

La loi serait exercée par la force militaire occupante, plutôt que par votre propre police



Des colons armés auraient le droit de vous terroriser en toute impunité



Vous n'auriez pas le droit d'exploiter vos ressources naturelles, qui seraient pillées par la force occupante



Vos mouvements seraient très restreints, rendant chaque déplacement difficile, alors que les colons pourraient se déplacer librement en utilisant des routes ségréguées



Le seul système de justice serait celui de la force occupante, qui discriminerait systématiquement contre vous plutôt que d'être impartial



* D'après les Accords d'Oslo de 1995, la Cisjordanie a été divisée en 3 zones : A, B et C. Contrairement aux zones A et B, la zone C, qui couvre 60% de la superficie de la Cisjordanie, est sous plein contrôle israélien. Cependant, selon les Accords d'Oslo, Israël aurait dû restituer le contrôle de la zone C aux Palestiniens en 1997. A ce jour, Israël continue de consolider son contrôle en construisant des colonies illégales, qui occupent maintenant 70% de la superficie de la zone C, tout en expulsant ses résidents palestiniens afin de construire d'avantages de colonies.

#EndTheOccupation



Une infographie du *Bureau de Coordination Nationale de la Zone C*

- Emplacement : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Campagnes](#) > [Palestine, 100 ans de dépossession : la campagne 2017](#) > [Les thématiques mensuelles et leurs outils](#) > [mars : Palestine colonisée](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Infographie-Si-la-France-avait-une-zone-C>